



# La Première Guerre Mondiale

## 1914-1918

Le vendredi 31 juillet 1914 à 21h40, Jean Jaurès était assassiné. Le plus fervent opposant à la guerre avec l'Allemagne venait de s'effondrer sous les balles de Raoul Villain, un étudiant rémois de 29 ans.

Le 1<sup>er</sup> août, le Président de la République, Raymond Poincaré, signait le décret ordonnant la mobilisation des armées françaises de terre et de mer sur toute l'étendue du territoire et possessions d'outre-mer. Pour l'annoncer, dans toutes les communes de France, en milieu d'après-midi un sinistre tocsin semait l'affolement parmi la population alors disséminée dans les champs.

Auparavant, dans un message à la nation, le Président affirmait :

« Depuis quelques jours, l'état de l'Europe s'est considérablement aggravé, en dépit des efforts de la diplomatie. L'horizon s'est assombri... Soucieux de sa responsabilité, sentant qu'il manquerait à un devoir sacré s'il laissait les choses en l'état, le gouvernement vient de prendre le décret qu'impose la situation.

La mobilisation n'est pas la guerre. Dans les circonstances présentes, elle apparaît au contraire, comme le meilleur moyen d'assurer la paix dans l'honneur ».

Le décret, publié au Journal officiel du 2 août, constituait le premier pas de ce qui allait devenir la confrontation la plus meurtrière de tous les temps.

Ce même jour, la population découvrait avec stupéfaction l'ordre de mobilisation générale affiché aux portes de toutes les mairies. Enfin, le 3 août, l'Allemagne déclarait la guerre à la France. L'effroyable hécatombe allait commencer.

### Le financement de l'effort de guerre

Rapidement, pour financer le coût exorbitant de ce conflit, le gouvernement avait multiplié les appels aux sentiments patriotiques des Français. Pendant toute la durée du conflit, une multitude d'emprunts ont été émis.



Les créateurs d'affiches devaient toucher la corde sensible de la population pour inciter les citoyens à souscrire mais sans trop montrer la cruauté des combats.



L'état avait absolument besoin de la générosité de toute la nation, car outre les dépenses directement liées à la guerre, la production intérieure était au plus bas, du fait de la mobilisation qui privait l'agriculture et l'industrie d'une grande partie de la main d'œuvre qui leur était nécessaire. Le remboursement de ces emprunts allait d'ailleurs plonger les finances du pays dans un déficit abyssal.





Photos Paul Girard

## La mobilisation

L'effort militaire de la France pendant ce conflit n'avait jamais atteint une telle ampleur. Du 2 août 1914 au 31 décembre 1918, 8 410 000 hommes avaient été mobilisés. Ce nombre se décomposait en 195 000 officiers, 7 740 000 hommes de troupe auquel il fallait rajouter 260 000 combattants d'Afrique du Nord et 215 000 coloniaux<sup>(1)</sup>.

33 classes avaient été appelées sous les drapeaux, de la classe 1887 à la classe 1919.

La population française en 1911 (dernier recensement national avant le conflit) s'établissait à 39 601 000 habitants, c'est donc 21,23 % de la population qui avaient été mobilisés. Si l'on prend comme référence le total des travailleurs qui était de 12 644 000 individus, le pourcentage des hommes ayant servi sous les drapeaux atteint 66,5 %.

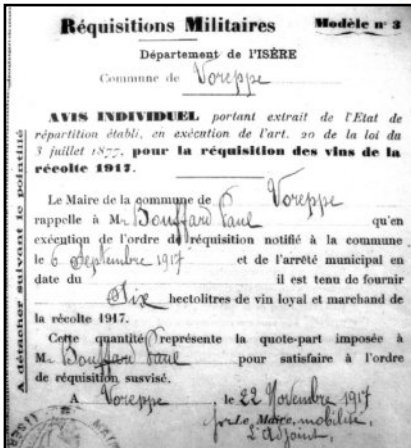
Jamais auparavant et dans aucun pays un tel sacrifice n'avait été imposé à la population.

D'après les tableaux de recensement, de 1914 à 1918, le total des individus mobilisables à Voreppe s'élevait à 690 (de la classe 1887 à la classe 1919)<sup>(2)</sup>. La population étant de 2580<sup>(3)</sup> habitants en 1911, cela représentait 26,7 % des Voreppins. Tous ne furent pas incorporés, car il convient de retrancher les exemptés pour raisons familiales, les réformés pour cause médicale... etc.

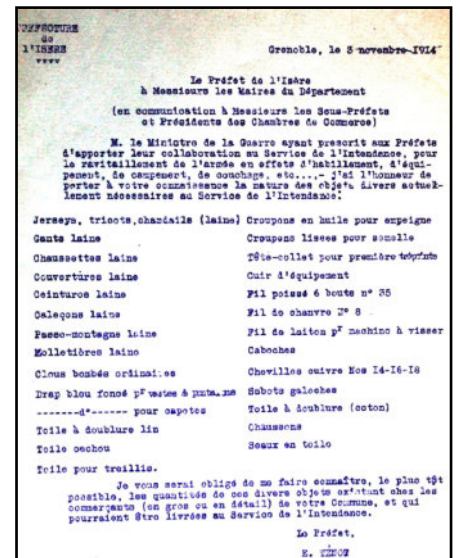
Les exemptions avaient été fortement réduites pour les classes de 1914 à 1919.

## Les réquisitions

Comme l'ensemble du pays, la population de Voreppe avait dû participer au grand sacrifice national indispensable pour assurer, autant que faire se peut, la nourriture, l'habillement et tout ce qui était nécessaire aux millions de braves soldats qui combattaient sur les différents fronts.



Notre commune, encore essentiellement agricole, était durement frappée par les réquisitions. Les conjointes, les enfants et les anciens devaient assurer la survie des exploitations pour nourrir les familles, mais surtout pour répondre aux besoins sans cesse croissants de l'armée dont les services d'intendance ne parvenaient plus à assurer le quotidien des hommes de troupe sans le concours plus ou moins forcé de tout le pays.



1 - Bibliothèque nationale de France, cote N 5441824

2 - Archives municipales de Voreppe (informations et copies de documents hors cotes spécifiques)

3 - Hors population comptée à part.

Contrairement aux affirmations de l'état-major, notre armée n'était pas prête pour affronter un conflit de grande envergure ; pour preuve cette circulaire, datée du 3 novembre 1914 soit seulement 3 mois après la déclaration de guerre, dans laquelle le ministère des Armées s'adressait aux maires des communes pour réclamer, entre autres, des effets vestimentaires afin que les soldats puissent affronter un hiver qui s'annonçait particulièrement froid.

En dehors de la subsistance des hommes de troupe, il fallait assurer les besoins de millions de chevaux présents dans pratiquement tous les régiments.

Pendant tout le conflit, 3 200 000 chevaux ont été utilisés et 1 100 000 ont été tués. En 1918, la pénurie de fourrage était telle que l'intendance en était réduite à demander aux maires de réquisitionner les feuilles des arbres verts et les ramilles pour nourrir les chevaux. L'avoine, les peaux et cuirs étaient également réclamés par l'intendance.

Toutes ces marchandises étaient payées selon des barèmes fixés par le ministère de la Guerre.

## Les restrictions

Les conditions de vie étaient particulièrement difficiles pour la population civile. À l'inquiétude des familles -pratiquement toutes avaient un ou plusieurs proches sous les drapeaux- s'ajoutaient les réquisitions et les restrictions de plus en plus draconiennes, année après année.

La vente de tous les produits constituant la base de l'alimentation était strictement réglementée, pain, sucre, huile, viande... etc. La pénurie persistante avait d'ailleurs conduit le gouvernement à instituer "la carte individuelle d'alimentation" accompagnée de ses tickets de consommation.

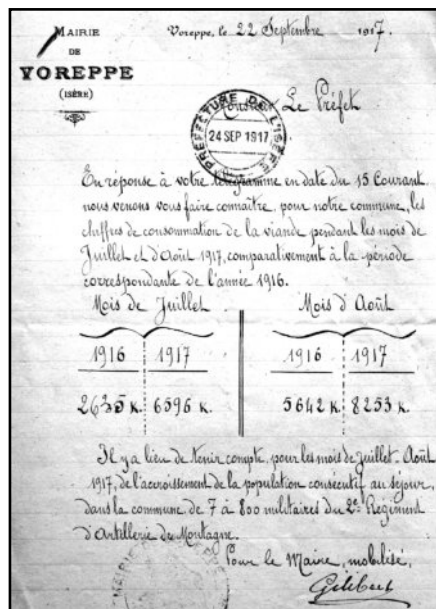
Chaque personne était rattachée à une tranche d'âge qui correspondait à des quantités bien définies d'aliments, la priorité absolue restant la nourriture des millions de soldats qui combattaient sur tous les fronts.

En 1918, la viande devenant introuvable, le gouvernement en avait interdit la vente et la consommation les mercredi, jeudi et vendredi de chaque semaine.

Les maires avaient obligation de tenir un état mensuel de toute celle vendue dans la commune pour pouvoir surveiller l'évolution de la consommation. Celle-ci était susceptible de varier dans de

grandes proportions, car les mouvements de population, qu'il s'agisse de militaires en transit (7 à 800 dans la note ci-contre) ou de civils fuyant les zones de combat étaient en effet très importants.

Pour justifier l'établissement de la carte, le gouvernement avait déclaré : « après 3 ans de guerre les ressources ne peuvent être aussi abondantes qu'en temps de paix. elles resteront même certainement inférieures aux demandes dans les années qui suivront la guerre. il faut que chaque habitant se restreigne et que l'état établisse l'égalité devant les restrictions »



CHAQUE TICKET DE CETTE FEUILLE CORRESPOND A 100 GRAMMES de PAIN		22	19
		Février 1918	Février 1918
Les tickets ne sont utilisables qu'au jour indiqué.		100 gr. de PAIN	100 gr. de PAIN
27	25	23	20
Février 1918	Février 1918	Février 1918	Février 1918
100 gr. de PAIN	100 gr. de PAIN	100 gr. de PAIN	100 gr. de PAIN

Ration quotidienne de pain par catégorie :	
CATÉGORIE E (Enfants âgés de moins de 3 ans)	(100 grammes)
CATÉGORIE J (Enfants âgés de 3 à 13 ans)	(200 gr)
CATÉGORIE T (Adultes âgés de 13 à 60 ans se livrant à des travaux de force)	(400 gr)
CATÉGORIE A (Adultes âgés de 13 à 60 ans se livrant à d'autres travaux ou n'accomplissant aucun travail)	(300 gr)
CATÉGORIE V (Personnes âgées de plus de 60 ans)	(200 gr)

## Les effets du conflit à Voreppe

Les premières conséquences de la mobilisation générale avaient affecté le conseil municipal qui voyait son effectif passer de 21 à 12 conseillers, dont 2 adjoints. Le Maire, M. Joseph Sarret, étant lui aussi incorporé, ses fonctions étaient assurées par M. Anthelme Vachot adjoint.

Les tâches à accomplir ne manquaient pas pour les non mobilisés, car en dehors de l'administration courante de la commune, il fallait assurer la gestion des réquisitions et restrictions, coordonner les flux de réfugiés et leur assurer gîte et couvert, contrôler les déclarations de récoltes, mission capitale en période de rareté des produits alimentaires.

Il convenait également d'assurer l'exécution des nombreuses circulaires préfectorales qui arrivaient en mairie bien souvent sous forme de télégrammes, comme l'interdiction de circuler de 18 heures au lendemain à 6 heures.

Mais la mission la plus délicate et la plus douloureuse demeurait l'annonce aux familles des morts aux combats. Le premier de cette longue série fut le soldat Louis Ruelle né le 9 août 1889 et décédé, suite à un accident en service commandé, le 23 août 1914 à Saint-Laurent dans les Vosges.

## Des conséquences inattendues du conflit :

Une note du préfet avait interdit les bals sur tout le territoire du département, malgré cela certains cafetiers de Voreppe continuaient à autoriser la danse dans leurs établissements, l'adjoint responsable avait donc dû, le 8 septembre 1916, prendre un arrêté pour rappeler que la musique était strictement interdite dans tous les cafés de la commune et dans les établissements publics communaux.

## Voreppe, ville de garnison

Si la présence de militaires dans le bourg était une bonne affaire pour les tenants de débits de boissons, ce n'était pas toujours synonyme de tranquillité pour le voisinage, à tel point que le commandant d'armes J. Richard avait dû régler les heures d'accès des cafés aux soldats.

Les mouvements de troupe étaient très fréquents en ces temps de guerre. Ainsi, le 12 juillet 1915, l'adjoint remplaçant le maire faisait parvenir au sous-intendant du 14<sup>e</sup> corps d'armée, dont dépendait Voreppe, une demande de dédommagement relative au stationnement de la compagnie 14/6 T du 4<sup>e</sup> régiment du génie portant sur 24690 nuitées pendant les mois de mars à mai 1915.

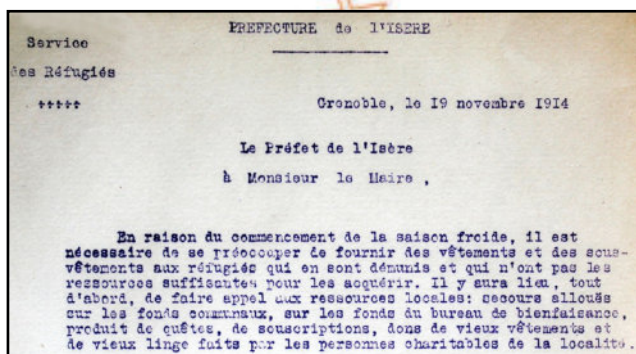
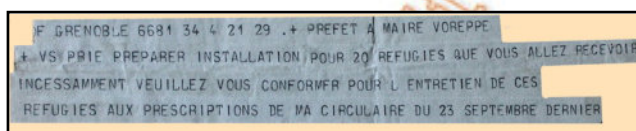
La commune a également abrité, pendant le conflit, un hôpital temporaire, installé dans les bâtiments du patronage (*le cinéma aujourd'hui*)

## Des réfugiés à Voreppe

Comme toujours en cas de conflits, des centaines de milliers de civils, fuyant les zones de combat et les régions occupées, cherchaient refuge dans des secteurs épargnés par la guerre et notamment dans la moitié sud de la France.

Ces réfugiés ne venaient pas uniquement du territoire national, mais d'une grande partie de l'Europe de l'Est.

Voreppe, pendant toute la durée de la guerre, a hébergé un grand nombre de ces malheureux. Le 3 novembre 1918, M. Anthelme Vachot, qui remplaçait le maire toujours mobilisé, informait le conseil municipal que 600 réfugiés étaient encore présents sur la commune. L'accueil de ces déplacés représentait pour le conseil municipal un surcroît de travail important. Il s'agissait de personnes complètement démunies qu'il fallait, au nom de la solidarité nationale, héberger, nourrir et habiller alors que les ressources allaient en s'amenuisant. Toute la population était mise à contribution, ainsi que tous les acteurs de la vie économique, artisans, commerçants... etc.





Le docteur Philémon Thévenet, dont le dévouement était sans limites, devait, en plus des Voreppins, assurer les soins de tous ces réfugiés.

Un malheur ne venant jamais seul, Voreppe avait été victime de terribles crues de l'Isère, les 24 juillet et 30 octobre 1914. Ces

inondations avaient anéanti une grande partie des récoltes pourtant terriblement nécessaires en période de raréfaction de produits alimentaires. De nombreux propriétaires ne pouvaient se déplacer qu'en barque et des cas de typhoïde avaient été signalés.



## Quelques conséquences du conflit



L'état, dont les finances étaient déjà au plus bas, allait devoir, une fois de plus, faire appel à l'emprunt et à la générosité publique pour financer la reconstruction des régions dévastées par la guerre, remettre en route la production intérieure et prendre en charge les nombreux orphelins. Une multitude d'initiatives en faveur de ces enfants allaient voir le jour comme la création de l'œuvre des pupilles de l'école publique du département de l'Isère et la création de l'Office nationale des pupilles de la nation instaurée par la loi du 27 juillet 1917. Ces textes permettaient d'offrir une protection supplémentaire aux enfants des victimes de guerre.

Du fait de la désorganisation de l'appareil industriel, du très faible niveau de la production agricole suite au manque de main-d'œuvre, l'usage de la carte d'alimentation et les restrictions allaient perdurer longtemps après l'armistice. Le sucre, par exemple, restera rationné jusqu'en 1921.

La prise en charge des millions de blessés allait également nécessiter des sommes considérables.

## Le coût humain

Le nombre exact des pertes de la Grande Guerre est aujourd'hui encore un sujet de controverse.

Partant de l'hypothèse d'un conflit de courte durée, les services du ministère de la Guerre chargés de dresser les états des morts et disparus étaient pratiquement inexistantes et incapables de faire face à l'ampleur de l'hécatombe. D'autre part l'état-major maintenait une censure très stricte sur le nombre des tués, car il fallait à tout prix maintenir le moral des troupes combattantes et ne pas inquiéter outre mesure la population civile.

D'après les Archives de la Grande Guerre<sup>2</sup>, au 11 novembre 1918, le bilan des morts et disparus s'établissait à 1 383 000 combattants. Au total c'était plus de 16 % de l'effectif mobilisé qui avait péri. Le nombre des blessés s'élevait à 3 594 889.



1 - Archives départementales de l'Isère, cote 10Fi 263

2 - Bibliothèque nationale de France, cote N 5441824

**BARNOUD**

Nom **BARNOURD**

Prénoms **Jean-Louis Joseph**

Grade **Soldat**

Corps **157<sup>e</sup> Rég. d'Infanterie**

Matricule **15722** au Corps - **0 1915**

Matricule **15722** au Rattachement **52ème RD**

Mort pour la France le **15 Juillet 1915**

à **Abancourt (Pas de Calais)**

Genre de mort **Tués à l'ennemi**

Né le **29 Mars 1895**

à **Torcy** Département **Somme**

avec mention (cf. Procès-Verbal) à l'ordre n° 27.

Engagement conclu le \_\_\_\_\_ par le Tribunal de \_\_\_\_\_

avec mention (cf. Procès-Verbal) à l'ordre n° 27.

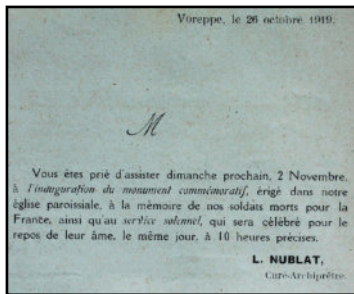
avec mention (cf. Procès-Verbal) à l'ordre n° 27.

N° de registre d'état civil \_\_\_\_\_

En ce qui concerne le nombre de Voreppins morts pendant le conflit, les différentes sources d'information donnent des résultats contradictoires. La consultation des fiches émises par le ministère de la Défense, des registres matricules du ministère de la Guerre, des registres municipaux, fait ressortir des indications différentes. Il faut également prendre en compte la date de transcription du décès sur les registres d'état civil. Certains ne l'ont été que bien des années plus tard comme les soldats Barlet Louis Adrien (transcription du 31 mars 1922) et Barnier Jules Antonin (transcription du 13 décembre 1924). Les noms mal orthographiés ne facilitent pas non plus les recherches.

Le 25 mai 1919, le conseil municipal de Voreppe, à l'initiative de M. Sarret, maire, décidait d'ériger deux monuments pour perpétuer le souvenir des enfants de la commune morts pour la France. Il votait pour cela une subvention de 6000 francs et adoptait le principe d'ouvrir une souscription publique. Ces

ouvrages seront réalisés par l'entreprise Milly-Brionnet qui exploitait les carrières de l'Echaillon et qui possédait, près de la gare de Voreppe une usine et une scierie de pierres.



Sur ces deux monuments sont inscrits les noms de 130 combattants dont 101 pour celui de Voreppe et 29 pour celui du Chevalon. Il se trouve que le même nom peut se retrouver sur les deux monuments comme celui du lieutenant de vaisseau Victor d'Agoult et celui du lieutenant Michoud Eugène. Quant à l'ouvrage de l'église du bourg, il ne comporte que 76 noms.



Quelques uns des morts de Voreppe

Après croisement des différentes archives, le nombre de victimes peut être estimé à 112 appelés, ce qui représentait 4,34 % de la population de 1911 (2580 habitants). Parmi les plus jeunes victimes se trouvent Peyrin Léon Raoul, né le 6 janvier 1895 et Sage Marcel François, né le 8 octobre 1897, tués respectivement le 16 septembre 1914 et le 21 décembre 1916, et qui n'avaient pas encore 20 ans.

Ce conflit allait avoir une incidence sur la démographie de la commune, car le recensement de 1926 ne faisait plus apparaître qu'une population de 2293 personnes. Il convient cependant de noter que cette chute était également due à la terrible épidémie de grippe espagnole qui avait sévi de 1918 à 1919.

Bernard Mounier ■

**Au Musée dauphinois**, Exposition « à l'arrière comme au front » réalisée en partenariat avec les Archives départementales, présentée jusqu'au 30 juin : le musée est ouvert tous les jours sauf le mardi. Parmi les nombreux documents sélectionnés, un accent tout particulier montre la vie « à l'arrière » et, en particulier, l'effort demandé aux entreprises de l'Isère, que ce soit pour la production d'armes, la confection des uniformes ou la fabrication des gaz de combat. Le pays est mobilisé dans sa globalité. En allant au musée, vous trouverez en libre-service un fascicule regroupant une abondante bibliographie destinée aux "3-18 ans"

**Au Musée de la Résistance**, exposition « les Poilus de l'Isère » visible jusqu'au 18 mai. Les musées départementaux de l'Isère sont d'accès gratuit et ouverts le dimanche !

Une publication accessible facilement dans la collection **les patrimoines** dirigée par Jean Guibal :

1914-1918 : par l'historien Gil Emprin, professeur au lycée international d'Europole : « entre Alpes et Rhône, à l'arrière comme au front » ; (sont inclus deux dessins exécutés au front par un poilu du Chevalon de Voreppe) ; 52 pages 7,90 €

R.M.